

GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 26 octobre 2018 N° 445

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Dunkerque pour la saisie de 7,6 tonnes de cigarettes dans un poids-lourd

Hier, jeudi 25 octobre 2018, dans le cadre d'un contrôle dynamique, les agents de la brigade des douanes de Dunkerque, ciblent un camion sur l'autoroute A16 en provenance de Belgique. Les documents de transport indiquent une cargaison de pièces automobiles à destination du Royaume-Uni. Les deux premières palettes visibles à l'ouverture des portes, présentent bien des phares de voiture.

Malgré l'homogénéité apparente du chargement, les douaniers poursuivent leur contrôle et procèdent à l'ouverture des bâches latérales qui dévoilent les cartons contenus dans les palettes situées à l'arrière. Ils y découvrent des cartouches de cigarettes portant la mention « duty free ». Aucun, justificatif régulier ne pouvant être fourni, ces cigarettes de contrebande sont saisies. Au total, ce sont 7 680 kg de cigarettes d'une valeur de plus de trois millions d'euros qui sont ainsi soustraites au marché parallèle.

En 2017, plus de 74 tonnes de produits du tabac ont été saisies par les agents de la direction régionale des douanes et droits indirects de Dunkerque.

Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré « C'est la troisième fois, en l'espace de trois mois, que j'ai le plaisir de féliciter les agents des douanes de Dunkerque pour des saisies majeures réalisées dans le cadre du plan de lutte contre la contrebande de tabac que j'ai demandé à la douane de mener. Le 23 juillet, ils interceptaient 10 tonnes de cigarettes, puis 6,4 tonnes le 27 septembre. Cette mobilisation contre les réseaux criminels, au service de la protection du territoire et de la politique de santé publique se poursuivra. Je rappelle que seul le réseau des buralistes est autorisé à vendre du tabac en France. »

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos de la saisie : https://www.flickr.com/gp/douanefrance/403KPb

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN Douane

01 53 18 45 03 01 57 53 41 03 presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr presse@douane.finances.gouv.fr

